



Longueuil, le 21 juin 2019

AUX PARENTS DES ÉLÈVES DU PRIMAIRE

**OBJET: INFO-PARENTS (MESSAGE DE FIN D'ANNÉE)**

---

Voici notre dernier bulletin d'information.

**1. BULLETIN SCOLAIRE ET DOCUMENTS POUR LA PROCHAINE RENTRÉE SCOLAIRE**

Aujourd'hui, nous avons remis à votre enfant la liste des fournitures scolaires à se procurer pour la prochaine rentrée ainsi que la liste des frais chargés. Le bulletin sera, quant à lui, déposé sur le Portail Parents Mosaïk <https://portailparents.ca/accueil/fr/>, au plus tard le 28 juin prochain.

**2. DÉMÉNAGEMENT ET INSCRIPTION**

Nous vous rappelons que les parents qui déménagent doivent en informer le secrétariat. Nous avons besoin de savoir si votre enfant change d'adresse, mais surtout, nous avons besoin de savoir s'il change d'école. Cela nous aidera à préparer une bonne rentrée scolaire.

**3. FERMETURE DE L'ÉCOLE PENDANT LA PÉRIODE ESTIVALE**

Le secrétariat de l'école sera fermé du 15 juillet au 9 août inclusivement.

**4. ORGANISATION SCOLAIRE PRÉVUE**

Voici la nouvelle organisation scolaire prévue pour la rentrée.

Niveau scolaire	Nombre de groupes
Préscolaire	4
1 <sup>re</sup> année	2
2 <sup>e</sup> année	3
1 <sup>re</sup> -2 <sup>e</sup> année	1
3 <sup>e</sup> année	2
4 <sup>e</sup> année	2

Niveau scolaire	Nombre de groupes
3 <sup>e</sup> -4 <sup>e</sup> année	1
5 <sup>e</sup> année	3
6 <sup>e</sup> année	3
Classes spéciales	
PHÉNIX	3
DIMS-DIS	1

**5. RENTRÉE DES ÉLÈVES**

La rentrée des élèves aura lieu le **vendredi 30 août**, pour tous les élèves du primaire. Nous vous attendrons dans la cour extérieure à 8 h 20.

**6. CHOIX-ÉCOLE**

La décision prise suite à l'étude de la demande sera communiquée aux parents au plus tard le 5<sup>e</sup> jour de la rentrée scolaire par la direction de l'école choisie.

**7. SERVICE DE GARDE**

Le service de garde sera ouvert à partir du 29 août aux élèves dont les parents ont déjà fait l'inscription. Par mesure de sécurité, nous ne pourrons accueillir aucun autre élève lors de la première journée de classe.

## 8. RENCONTRE DE PARENTS

POUR LES PARENTS DE QUELS ÉLÈVES ?	QUAND ?	QUOI APPORTER ?
Pour les parents des élèves de la <b>MATERNELLE</b> <b>1<sup>RE</sup> ANNÉE</b> et <b>2<sup>E</sup> ANNÉE</b>	<b>29 AOÛT À 19 H</b> Dans la classe de votre enfant	Nous vous demandons d'apporter le sac d'école de votre enfant y incluant ses fournitures scolaires ainsi que le montant des frais chargés aux parents, si vous ne payez pas par Internet.  Les élèves doivent rester à la maison.
Pour les parents des élèves de la <b>3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année</b>	<b>10 SEPTEMBRE À 19 H</b> Dans la classe de votre enfant	Nous vous demandons d'apporter le montant des frais chargés aux parents (si ce n'est pas déjà fait). Les élèves doivent rester à la maison.

## 9. TRANSPORT SCOLAIRE- Attestation de transport en ligne!

La Commission scolaire Marie-Victorin a mis en place un outil de consultation permettant à tous les parents de savoir si leur enfant a droit au transport scolaire. Cet outil permet également aux parents d'un enfant ayant droit au transport d'obtenir toute l'information relative à son transport tel : mode de transport, numéro de parcours, emplacement de l'arrêt, heure d'embarquement/ débarquement...

Cet outil sera également disponible tout au long de l'année afin de permettre aux parents de consulter les nouvelles informations de transport suite à un changement. Veuillez prendre note que pour tout ajout, correction ou information concernant l'ADRESSE, vous devez contacter l'ÉCOLE. Après une modification, vous pourrez consulter les nouvelles coordonnées de transport au minimum 48 heures ouvrables après avoir avisé l'école.

À noter que la CSMV ne fera plus parvenir les documents de transport directement par courriel comme par les années passées. Il sera désormais de la responsabilité de chaque parent de s'assurer de bien prendre connaissance des informations de transport de son enfant si ce dernier y a droit.

Vous pouvez accéder à l'outil de consultation en cliquant sur le lien suivant :

[INFO-TRANSPORT](#)

Pour des raisons de sécurité, le transport scolaire est offert uniquement sur une base régulière, c'est-à-dire à raison de 5 jours par semaine. Pour des raisons de stabilité du réseau de transport scolaire, l'élève doit utiliser le transport scolaire de façon régulière, soit **5 matins et/ou 5 après-midi par semaine**. Cette façon de faire vise à assurer la sécurité des élèves, qui est notre plus grande préoccupation.

## 10. MERCI AUX BÉNÉVOLES

Au nom de toute l'équipe-école, je remercie chaleureusement tous les bénévoles qui ont mis la main à la pâte tout au long de cette année scolaire. Votre temps nous est très précieux!

Je vous souhaite un bel été. Au plaisir de vous revoir à la rentrée!

La directrice,  
Caroline Lemay

